

Réaliser une opération de réhabilitation structurelle de bâtiment

A l'issue de la formation, les participants seront capables d'identifier les étapes incontournables d'un projet de réhabilitation structurelle et de mettre en œuvre un plan de management d'une opération de réhabilitation dans leurs domaines d'expertise.

Objectifs opérationnels

- Analyser le besoin, le contexte et les enjeux du projet
- Identifier le cadre réglementaire et les obligations correspondantes
- Identifier les différences entre adaptation, réparation et renforcement

Public Concerné

- Ingénieurs ou techniciens
- Bureaux d'études
- Entreprises
- MOU/MOE

Durée

14.00 Heures 2 Jours

Prérequis

Suivre cette formation ne réclame pas de pré-requis.

Contenu

Analyser l'expression des besoins

- Analyse comparative des destinations d'usage entre exploitation initiale et besoin
- Audit et diagnostics
- Analyse de l'historique
- Conditions d'environnement (avoisinants, sol, zone sismique, ...)

Appréhender le cadre réglementaire

- Normes applicables dans une opération de réhabilitation
- Opération de réhabilitation et mise en conformité avec les nouvelles règles et normes de construction

Identifier les matériaux et les principes structurels

- Maçonnerie
- Béton armé
- Construction métallique
- Bois

Calculer sa descente de charges dans un projet de réhabilitation

- Fonctionnement structurel : ouvrages poids / béton armé
- Analyse de la descente de charges et compatibilité structurelle du projet de réhabilitation avec l'existant

Différencier réparations et renforcements et en connaître les techniques

- Principales pathologies
- Quand et comment réparer ?
- Quand renforcer ?
- Techniques de renforcements
- Reprises en sous-œuvre

Cas particuliers

- Réhabilitation partielle (une partie d'un immeuble)
- Hypothèses sur des données inconnues
- Méthodologies d'intervention

Etudes de cas

- Réhabilitation d'un bâtiment de logement en locaux tertiaire
- Réhabilitation d'une résidence suite à effondrement d'une dalle de parking

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'apports théoriques, d'exemples concrets, de mises en situation, de cas pratiques réalisés en sous-groupes et de partages d'expériences.

Il prévoit également l'élaboration sous une semaine d'un plan de management dans le domaine de spécialité du stagiaire sur un cas concret.

GINGER FORMATION - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11788096478

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation.

Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié, ingénieur en génie civil

Méthodes et modalités d'évaluation

ÉVALUATION DES ACQUIS THÉORIQUES ET PRATIQUES

L'évaluation des acquis est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES BÉNÉFICIAIRES

Cette évaluation réalisée en fin de formation, mesure l'organisation et les conditions d'accueil des bénéficiaires, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés. Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et le traitement des appréciations formulées.

Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com